



## Castellane, premiers éléments de réflexion sur l'évolution et la transformation des enceintes urbaines médiévales

Vincent Buccio, Yann Dedonder, Mathias Dupuis, Niels Fourchet, Mathieu Vivas

### ► To cite this version:

Vincent Buccio, Yann Dedonder, Mathias Dupuis, Niels Fourchet, Mathieu Vivas. Castellane, premiers éléments de réflexion sur l'évolution et la transformation des enceintes urbaines médiévales. Provence Historique, 2018, Les enceintes médiévales et modernes en Provence. [XIème colloque de la Société d'Histoire de Fréjus et de sa Région, Fréjus 23-24 septembre 2016], tome LXVIII, fascicules 263, pp.37-56. halshs-02092600

**HAL Id: halshs-02092600**

**<https://shs.hal.science/halshs-02092600>**

Submitted on 29 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# *provence* *historique*

LES ENCEINTES MÉDIÉVALES  
ET MODERNES EN PROVENCE



tome LXVIII – fascicule 263, janvier-juin 2018

Publié avec le concours de l'UMR Telemme  
et de la Ville de Fréjus

# *provençe historique*

tome LXVIII – fascicule 263 – Janvier-Juin 2018

**Publié avec le concours de  
l'U.M.R. Telemme  
et de la Ville de Fréjus**



# CASTELLANE. PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR L'ÉVOLUTION ET LA TRANSFORMATION DES ENCEINTES URBAINES MÉDIÉVALES

## INTRODUCTION

Si la ville de Castellane a attiré à de nombreuses reprises l'attention des historiens et des archéologues, elle n'a pas, jusqu'à une date récente, fait l'objet d'études approfondies. Elle dispose pourtant d'un patrimoine monumental remarquable, composé en particulier de deux enceintes urbaines médiévales, et d'un potentiel archéologique de première importance.

### *Contexte physique*

La commune de Castellane occupe une position particulière dans la haute vallée du Verdon : elle est en effet à la croisée de l'axe de la vallée, qui suit ici une direction nord-est – sud-ouest, et de la route qui relie Grasse et la côte méditerranéenne à Digne, puis, via la vallée de la Durance, aux Hautes-Alpes actuelles. Elle se situe donc à un carrefour majeur et sur l'un des points de franchissement les plus aisés du torrent.

Plus localement, la plaine de Castellane est l'un des rares terroirs ouverts du secteur, particulièrement propice de ce fait à une exploitation agricole. L'agglomération actuelle de Castellane (dénommée le Bourg) se développe dans cette plaine. Elle est dominée à l'est par le Roc, imposante falaise sur laquelle est visible actuellement la chapelle Notre-Dame-du-Roc, et bordée au sud par le Verdon (fig. 1 et 2).

Le site de *Petra Castellana* se trouve au nord-est du bourg et au nord du Roc, dans le col qui sépare le Roc du Serre, au nord. Son altitude moyenne, entre 840 et 870 m NGF, le situe entre le Roc (à 900 m) et le bourg (à 720 m). Il prend l'aspect d'un plan incliné exposé au sud-sud-est et dont le pendage nord-sud correspond à celui du substrat calcaire sur lequel il est implanté.

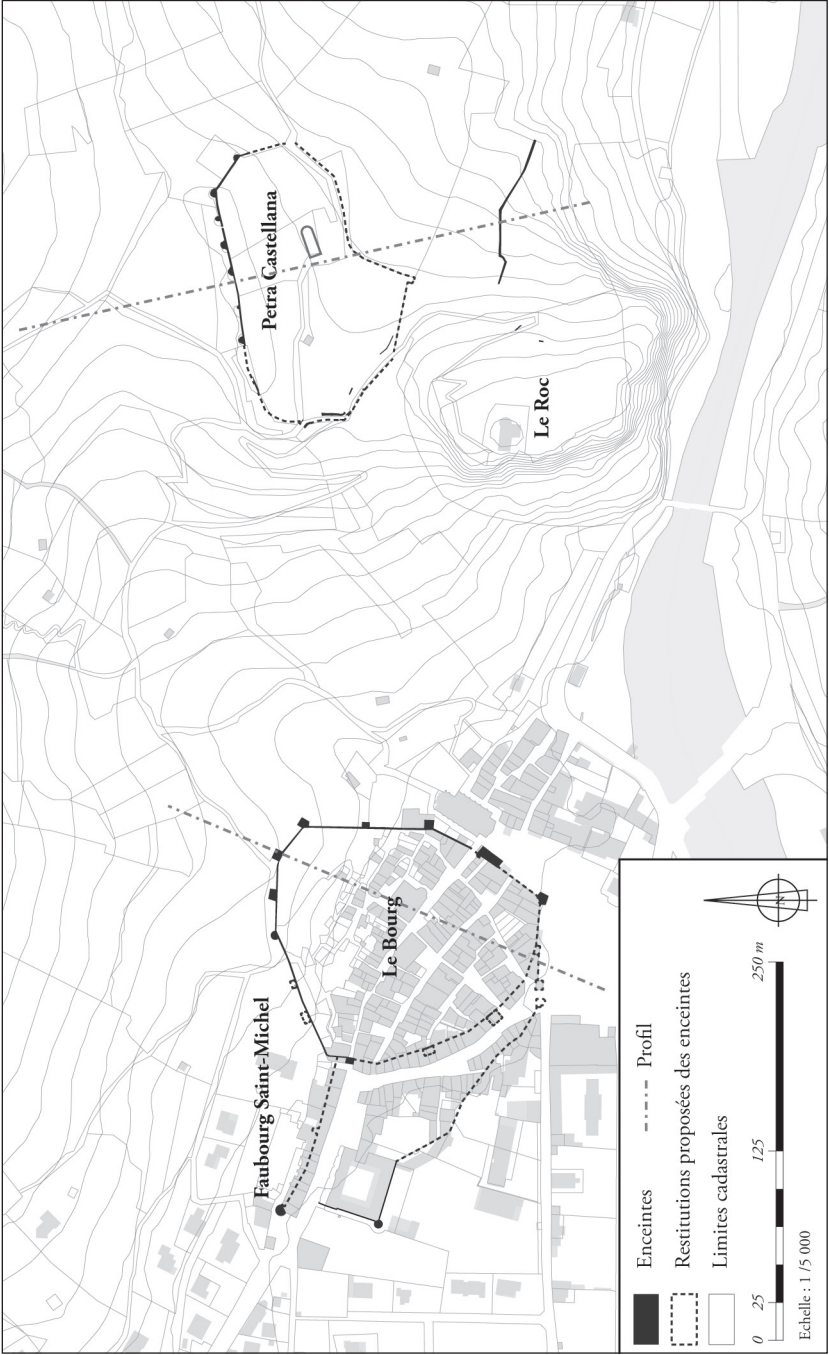


Fig. 1 – Plan des fortifications étudiées (SDA 04).

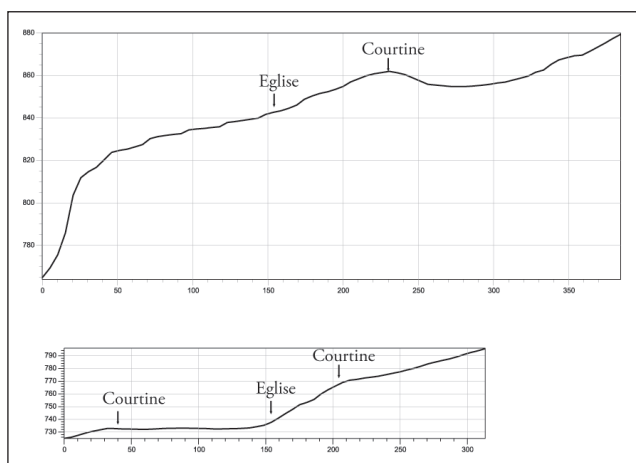


Fig. 2 – Profil de terrain des fortifications (SDA 04).

Cette topographie est en elle-même l'un des éléments défensifs majeurs du site. Le relief détermine deux petits cols entre le Roc et le Serre, entre lesquels le site est installé et qui représentait sans doute l'un des points de passage obligés pour longer le Verdon en rive droite, jusqu'à une date récente.

La géologie de la haute vallée du Verdon est extrêmement complexe. Un plissement nord-ouest-sud-est structure les terrains, et une importante faille est-ouest, qui correspond au col où se trouve le site, remonte ponctuellement les niveaux du Trias jusqu'à l'altitude des calcaires tithoniques. C'est par ailleurs cette structure qui explique l'existence de la plaine ouverte de Castellane, élargie par le lit majeur du Verdon ; c'est dans cette plaine, qui bénéficie d'une position de carrefour routier, que se développe le Bourg de Castellane. Le site de *Petra Castellana* se trouve donc à la limite entre la base des niveaux du Jurassique et les dépôts de la fin du Trias, lithologiquement proches.

La présence de niveaux de gypses du Trias, particulièrement à l'ouest de la plaine, explique la présence d'une ressource économique majeure de Castellane aux périodes anciennes : à travers ces niveaux sourdent en effet des sources d'eau salée. Quant aux calcaires jurassiques du Roc, ils sont vraisemblablement à l'origine d'une partie au moins des matériaux de construction employés sur le site de *Petra Castellana*.

### *Cadre et problématique de l'étude*

L'ancien diocèse de Senez, dans lequel s'inscrit la commune de Castellane, a fait l'objet jusqu'à présent d'un nombre assez limité d'études archéologiques. C'est l'une des raisons pour lesquelles un projet collectif de



recherche (PCR) a été initié en 2016 sur ce territoire<sup>1</sup>. Il vise en effet à mieux définir les dynamiques du peuplement de ce secteur de moyenne montagne dans la longue durée. Plusieurs diagnostics archéologiques récents, réalisés en périphérie immédiate de l'agglomération médiévale et moderne, ont permis de mieux cerner, par la négative, la zone potentielle d'implantation de la ville antique. C'est cependant avec l'étude de l'une des portes médiévales, dite Tour de l'Horloge<sup>2</sup>, qu'a débuté la première véritable étude archéologique portant sur les fortifications du Bourg de Castellane. À l'heure actuelle, deux études portent sur les fortifications de Castellane : d'une part, une fouille programmée initiée en 2016 sur le site de l'habitat déserté de *Petra Castellana* prend en compte l'étude de son système défensif<sup>3</sup> ; d'autre part, un mémoire de Master de l'Université d'Aix-Marseille propose d'éclairer les transformations du Bourg<sup>4</sup>. L'étude des fortifications de Castellane vise d'abord à mieux connaître les enceintes urbaines de moyenne montagne et leur évolution. Les différents sites d'habitat de la commune, qu'ils soient fortifiés ou non, doivent par ailleurs être abordés sous l'angle de leur chronologie relative : dans quelle mesure existe-t-il à Castellane une multipolarité de l'habitat ? Les différents sites sont-ils contemporains ? Leur fortification est-elle concomitante de leur création ? L'historiographie montre par ailleurs le rôle de premier plan de la famille de Castellane dans l'histoire régionale ; cette position peut-elle être perçue à travers l'évolution des fortifications ? C'est sur la base de ces questions, parmi d'autres interrogations sur la chronologie et les formes de l'habitat, que l'étude archéologique de Castellane a été initiée.

### *Contexte historique et historiographique*

La première histoire de Castellane est rédigée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par le prieur Laurensi<sup>5</sup>. Elle brosse un portrait détaillé des fortifications urbaines et reste une référence essentielle. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, de multiples études pointent la pertinence d'une recherche historique et archéologique approfondie sur Castellane, des origines antiques à l'agglomération médiévale, sans que de tels travaux soient réellement entrepris<sup>6</sup>. Des prospections sont enga-

1. Mathias DUPUIS (dir.), *L'ancien diocèse de Senez. Évolution d'un territoire entre Antiquité et Moyen Âge : approche historiographique et archéologique, rapport de Projet collectif de recherche*, Département des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains, mars 2017, 99 p.

2. Mathieu VIVAS (dir.), *Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), Tour de l'horloge : rapport d'étude patrimoniale*, Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, DRAC Provence-Alpes-Côte-d'Azur, SRA, Aix-en-Provence, 2015, 163 p.

3. Vincent BUCCIO (dir.), *Castellane (Alpes de Haute-Provence), Petra Castellana : rapport de fouille programmée*, Département des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains, novembre 2016, 107 p.

4. Niels FOURCHET, Étude de la fortification d'agglomération de Castellane, Mémoire de Master 1, sous la direction de Nicolas Faucher et Andreas Hartmann-Virnich, Université d'Aix-Marseille, 2017 (dactylographié).

5. Joseph LAURENSI, *Histoire de Castellane*, Castellane, 1775.

6. Ce que déplore Paul-Albert Février dès 1964 : Paul-Albert FÉVRIER, *Le développement urbain en Provence. De l'époque romaine à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1964, p. 94-95.



gées après les années 1990<sup>7</sup> ; elles permettent de localiser plusieurs sites sur le territoire communal mais ne donnent pas lieu à des fouilles, malgré l'intérêt particulier porté à l'agglomération de *Petra Castellana*. Les travaux conduits par Guy Barruol laissent présumer que Castellane correspond à la capitale des *Suetrii*, peuple gaulois des *Alpes Maritimae*, même si le site d'habitat n'est pas localisé. Elle prend rang de chef-lieu de cité pendant l'Antiquité, sous le nom de *Salinae*, et accueille un évêque mentionné au v<sup>e</sup> siècle, avant de disparaître semble-t-il au profit du siège voisin de Senez. La ville antique est traditionnellement localisée au quartier du Plan, où des éléments funéraires et d'importantes fondations ont été signalés au xviii<sup>e</sup> siècle. Les diagnostics archéologiques récents réalisés dans la plaine ont montré que le Verdon et ses affluents de rive droite ont recouvert des niveaux antiques de plusieurs mètres de sédiments, sans que l'agglomération proprement dite ait été observée<sup>8</sup>. La documentation comme l'étude archéologique n'apportent aucune information sur l'occupation alto-médiévale jusqu'en 977, date à laquelle est mentionné le castrum de *Petra Castellana*, qui pourrait se rapporter au Roc et à la fortification seigneuriale médiévale. À partir du xi<sup>e</sup> siècle, les mentions textuelles laissent entrevoir l'existence d'une agglomération de hauteur, vraisemblablement fortifiée. Son église est paroissiale jusqu'en 1259 ; le siège de la paroisse est alors transféré à Saint-Victor, dans le Bourg qui se développe<sup>9</sup>. Ce dernier est doté d'une fortification à partir de 1359 ; son édification entraîne la destruction de maisons du Bourg<sup>10</sup>. À la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, il semble que *Petra Castellana* soit en grande partie désertée. Boniface de Castellane est chassé de ses possessions par Charles d'Anjou en 1262 et la baronnie de Castellane est alors intégrée aux possessions des comtes de Provence ; l'ordre royal de démanteler la forteresse seigneuriale est donné en 1483 par Louis XI. Dès lors, l'enceinte urbaine de Castellane demeure la seule fortification effective. Le Bourg est attaqué à plusieurs reprises à la fin du Moyen Âge et au cours des temps modernes. En 1574, une compagnie occupe la ville durant deux jours, ce qui pourrait prouver la relative inefficacité de la défense<sup>11</sup>. Le siège de la ville par les troupes de Lesdiguières et du baron d'Allemagne, en 1586, est le plus important de ces épisodes militaires ; équipés de pétards, ils tentent de forcer la porte de l'Annonciade, sans succès mais en infligeant de lourds dégâts

7. Par Fabienne Galice puis Natasha Vaizey.

8. Xavier CHADEFEAUX (dir.), *Notre-Dame (tranche 1) à Castellane (Alpes de Haute-Provence), rapport de diagnostic archéologique*, INRAP Méditerranée, Nîmes 2013 ; Mathias DUPUIS (dir.), *Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), Gymnase Notre-Dame : rapport de diagnostic archéologique*, Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence, DRAC Provence Alpes Côte-d'Azur, SRA, Aix-en-Provence, 2014.

9. La première mention explicite du Bourg date de 1189 : LAURENSI, *op. cit.*, p. 108.

10. L'enquête de Leopardo da Foligno en garde la trace par des mentions ajoutées sur le manuscrit, Thierry PÉCOUT (dir.), *L'enquête générale de Leopardo da Foligno en Provence centrale*, Paris, 2011, p. 372 par exemple.

11. AD AHP, E DEP 039/066. Comptes des dépenses pour les fournitures aux troupes, 1574-1777.

à la ville<sup>12</sup>. Les chartes des x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles mentionnent le *castrum*, puis la *villa sive castrum* de *Petra Castellana*. Si les termes renvoient dans ce contexte plus au territoire qu'à un lieu proprement dit, il faut s'interroger sur leur signification précise : la forteresse castrale, l'agglomération de hauteur – fortifiée ou non –, l'agglomération de plaine en particulier. En 1052, un *fortalicium* est mentionné, sans que l'on puisse définir une fois encore s'il correspond à la forteresse seigneuriale ou à l'agglomération. Le flou relatif qui semble prévaloir dans l'usage de ces termes au Moyen Âge, ou dans la lecture que nous en faisons, ne permet donc pas de les associer à l'un ou l'autre des sites connus ici.

## PETRA CASTELLANA ET LE ROC

### *L'agglomération de Petra Castellana*

L'agglomération de *Petra Castellana* occupe une superficie d'au moins 1,5 ha (fig. 3). Son extension d'est en ouest, de 180 m, est bien délimitée, mais l'absence de limite sud conservée ne permet en revanche pas d'en fixer la largeur, comprise entre 65 et 100 m. Du site, on perçoit dans le paysage actuel l'enceinte au nord et, pour partie, à l'est et à l'ouest. Les maçonneries de l'église paroissiale Saint-André sont également conservées, ainsi que de nombreux murs épars qui appartiennent vraisemblablement, à l'origine, à des bâtiments que l'on perçoit mal dans l'état actuel du site. Du fait de l'usage agricole qui perdure jusqu'aux années 1950, nombre de terrasses agricoles et de clapiers compliquent l'accès aux structures anciennes et perturbent la lecture du site dans son ensemble. C'est cette agglomération qui fait l'objet depuis 2016 d'une campagne de fouille archéologique programmée pour en déterminer l'organisation et la chronologie. L'un des objectifs majeurs est, en effet, de préciser la genèse du site, dont la création varie, selon les sources, entre le x<sup>e</sup> et le xii<sup>e</sup> siècle, l'historiographie la faisant parfois remonter à l'Antiquité tardive. De même, il est nécessaire de vérifier les relations chronologiques entre l'enceinte et l'agglomération.

Comprise dans le périmètre de l'agglomération, l'église Saint-André, qui appartient dans son état actuel à la fin du xii<sup>e</sup> ou au début du xiii<sup>e</sup> siècle, est un des éléments structurant de l'espace. Le cimetière paroissial médiéval lui est accolé, sans doute du côté sud. Des maçonneries en petit appareil lié au mortier de chaux signalent la présence d'autres bâtiments dans le périmètre de l'enceinte.

L'organisation interne du site n'est pas directement lisible, faute d'un état de conservation suffisant des bâtiments. En s'appuyant sur la topographie et sur le tracé des cheminements du xix<sup>e</sup> siècle, on peut proposer l'existence d'axes

12. AD AHP, E DEP 039/067, f° 1. Comptes de dépenses pour les fournitures aux troupes, 1585 à 1601.



Fig. 3 – Enceinte de *Petra Castellana* (Hélice Attitudes).

reliant les portes et qui se rejoignent vers l'église. Les circulations principales seraient donc parallèles aux courbes de niveau. La densité de l'habitat, tout comme la présence d'espaces agricoles ou horticoles dans l'enceinte, nous échappent à l'heure actuelle. La fouille a cependant révélé la présence de silos, dont la densité atteste d'un stockage protégé au sein de l'agglomération. Elle n'a en revanche pas révélé pour l'instant de citernes, dont la présence paraît pourtant probable.

L'agglomération de *Petra Castellana*, outre sa proximité avec le Roc, avec lequel elle forme un système de défense global, dispose de son propre système de fortification. Celui-ci exploite au mieux le relief local : au sud, le tracé de l'enceinte est inconnu, mais la pente importante implique qu'une maçonnerie modeste ait pu suffire à assurer la mise en défense de l'agglomération. L'enceinte septentrionale, pour sa part, est bâtie sur un éperon rocheux. Celui-ci domine de 7 à 8 mètres un replat qui se trouve plus au nord. Au-delà de ce replat, la pente reprend vers le sommet du Serre, à plus de 900 m d'altitude. Le mur d'enceinte nord se trouve donc perché sur son éperon, qui accroît son efficacité défensive et amplifie son élan vertical lorsqu'on la découvre depuis le nord.

L'enceinte est discontinue ; les 160 m d'élévation visibles permettent de restituer son parcours sur plus de 250 m. Elle est constituée de murs de courtine renforcés par des tours pleines. L'épaisseur moyenne de la courtine

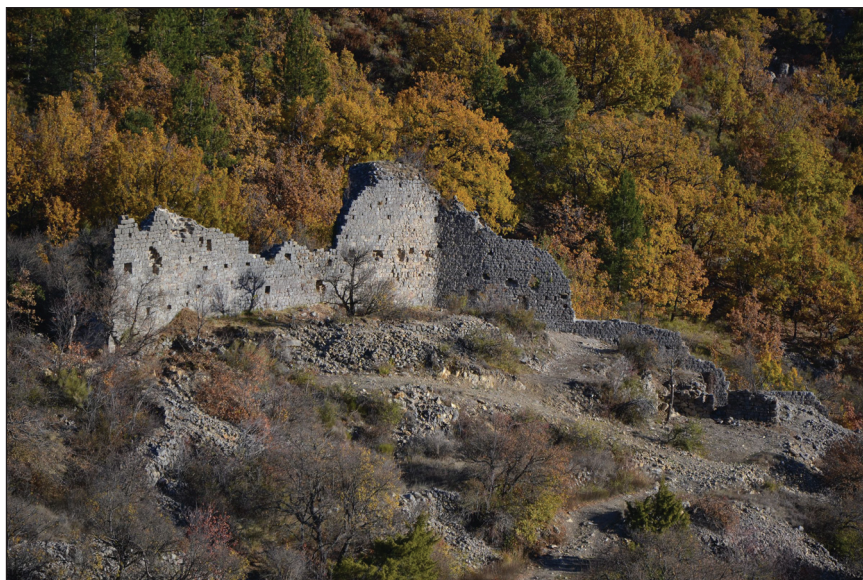


Fig. 4 – Appareil de la courtine (SDA 04).

est de 1,45 m ; ses parties supérieures sont absentes sur l'ensemble du site, aussi n'est-il pas possible d'en restituer la hauteur d'origine ni de définir comment était couronné cet ouvrage<sup>13</sup> ; de même, la présence d'un chemin de ronde est probable, mais ne peut être démontrée ; surtout, la mise en œuvre de ce dernier (dans l'épaisseur du mur, en encorbellement ou sur des bâtiments adossés) est ouverte à la discussion. Dans l'angle nord-est, où sa hauteur est maximale, elle est conservée sur près de 7 m par rapport au sol actuel (fig. 4). Entre les deux parements de la courtine, élevés en petit appareil de moellons calcaires réguliers, un blocage de pierres calcaires respecte globalement les assises du mur. Les mortiers de chaux mis en œuvre dans cette construction sont assez fins et très durs. Ils présentent par endroit des variations de couleur ou de granulométrie, qui ne pourront être interprétées qu'à l'issue de l'étude globale. L'ensemble est fondé directement sur le calcaire sous-jacent, sans aménagement préalable de ce dernier puisque les argiles détritiques de surface n'ont souvent pas été retirées avant la construction. Sept tours sont partiellement conservées aujourd'hui, alors que le prieur Laurensi dit en avoir vu neuf<sup>14</sup>. Leur répartition n'est pas régulière : de centre à centre, elles sont séparées de 17 à 27 m. Ces tours, d'un diamètre de 6 m quand on peut le restituer, présentent la particularité d'être pleines. Leur hauteur d'origine et

13. Le prieur Laurensi (LAURENSI, *op. cit.*, p. 80) prétend qu'elle était couronnée « de créneaux et de meurtrières », mais ses descriptions pleines d' emphase doivent être considérées avec circonspection.

14. LAURENSI, *op. cit.*, p. 82.



leur mode de couvrement nous échappent. La présence de plateformes de tir est possible, mais n'est pas vérifiable. La fonction de ces tours est discutable : faute d'espace interne, elles ne disposent évidemment pas d'ouvertures de tir. Qui plus est, leur écartement irrégulier ne s'impose pas sur le plan défensif et peut même éventuellement accroître les angles morts pour les défenseurs. Outre ce rôle strictement défensif, que l'on ne peut nier, elles jouent sans doute un rôle de contrebutement de la courtine (voire des constructions qui lui sont adossées). Dans ce cas, leur implantation irrégulière pourrait s'expliquer par les contraintes de la topographie. Qui plus est, elles jouent probablement aussi un rôle ostentatoire, en augmentant l'impact visuel de la fortification vue du nord. Les tours sont, dans l'ensemble, en assez mauvais état de conservation. On peut cependant déterminer qu'elles sont chaînées avec l'élévation des courtines, en parement comme dans le blocage. Elles sont donc bâties de façon concomitante avec la courtine aux abords immédiats de ces tours. Enfin, d'après le prieur Laurensi, l'enceinte urbaine était percée de trois portes à l'origine. Au sud, la porte a disparu de longue date et à l'est, il semble que ses dernières pierres aient été démantelées dans le courant du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle. La porte ouest seule présente encore assez d'élévations pour être étudiée, même si des travaux de consolidation du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle ont masqué une partie de ses élévations. Il s'agit d'une tour-porte flanquante de plan rectangulaire ; sa fermeture par deux vantaux est lisible par la présence de trous pour des barres d'obturation dans les parements. L'état de conservation de la porte ne permet pas de distinguer d'autre mode de fermeture, herse ou assommoir en particulier. Les traces de feu lisibles sur les parements externes du passage de la porte témoignent d'une possible attaque par le feu des vantaux. Rien ne permet cependant de déterminer si ce feu a pu survenir lors d'un siège ou après l'abandon du site.

Les parements de la porte, des tours et des courtines sont proches par leur mise en œuvre, pour autant que l'on puisse en juger sur les tronçons conservés : ils sont édifiés en moyen appareil de moellons calcaires réguliers, liés au mortier de chaux.

Le parement interne de la courtine porte la trace de nombreux aménagements : ouvertures à ébrasement interne, niches, trous de boulins et corniches destinés à recevoir des planchers. Leur présence prouve que des maisons ont été édifiées contre le parement interne de la courtine ; ces maisons, dont la construction est assez soignée, comportent au moins deux niveaux : là encore, l'absence de la partie supérieure du mur ne permet pas de déterminer si un troisième niveau existait ou non. Dans la grande majorité des cas, ces aménagements sont conçus en même temps que l'élévation, sans reprise des parements. Leur présence implique donc que, lors de la construction de la courtine, l'édification des bâtiments accolés est également prévue, de façon assez précise pour que les planchers des différents niveaux, les niches et les ouvertures puissent être positionnés. Dans l'un des tronçons, une latrine est même bâtie dans l'épaisseur du parement, là encore lors de la construction du

tronçon de courtine correspondant. Son conduit oblique ouvre directement vers l'extérieur, contre le parement septentrional. Il est probable que l'enceinte soit le fruit d'une construction collective<sup>15</sup>.

La datation et la question de l'homogénéité des fortifications de *Petra Castellana* doivent être également abordées. La plupart des éléments de typologie, qu'il s'agisse de la porte, des ouvertures, de la latrine ou de la mise en œuvre des maçonneries, tendent à indiquer une construction de la fortification à la fin du XII<sup>e</sup> siècle au plus tôt. Si les segments de la courtine sont d'apparence homogène, ils présentent en réalité de nombreuses discontinuités. On observe en effet plusieurs coups de sabres et harpes d'attente verticaux qui émaillent le parement interne. Différentes hypothèses peuvent être envisagées pour interpréter ces ruptures. Certaines pourraient correspondre à des transformations ou à des reprises suites à des dégradations du système défensif. D'autres pourraient matérialiser des phases de chantier, au sein d'une même construction d'ensemble ; dans ce dernier schéma, la densité des ruptures verticales et les changements de niveaux dans les boullins pourraient montrer une construction contemporaine de certaines maisons et du tronçon de fortification adjacent, sans que ces trois hypothèses soient exclusives.

En un point un massif présente une orientation légèrement divergente et un traitement différent du parement externe ; on ne peut déterminer à ce stade s'il s'agit d'une reprise en sous-œuvre de la courtine, d'une légère modification du projet lors de la construction ou si cette maçonnerie témoigne d'un état antérieur de la fondation, dont il ne resterait pas d'autres traces visibles.

Après l'abandon du site, la fouille montre que des terrasses sont construites dès la fin du Moyen Âge, attestant d'une reconversion rapide des espaces. Le prieur Laurensi précise par ailleurs que, lors de la construction du clocher de l'église Saint-Victor du bourg de Castellane, en 1442, la population est autorisée à prélever des matériaux sur l'enceinte – vraisemblablement celle de *Petra Castellana* – pour ce projet<sup>16</sup>. Cette démolition explique en particulier la mauvaise conservation de l'enceinte au nord-ouest, au plus près de la ville. Quant à l'identification du tracé de l'enceinte sud, elle fera l'objet de sondages archéologiques lors de la campagne de fouille prévue en 2018.

### *Sur le Roc : la forteresse seigneuriale*

La fortification du Roc, qui dominait Castellane, constituait un élément-clé de la défense locale, tant sur le plan stratégique que pour la mise en scène du pouvoir seigneurial. La mise en défense du site est grandement facilitée par

15. À l'image de celle de Saint-Émilion, Agnès MARIN *et al.*, « L'enceinte de Saint-Émilion (Gironde) ou le mythe d'une muraille forte », dans *Demeurer, défendre et paraître, orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées, actes du colloque de Chauvigny*, Chauvigny 2014, p. 505-519.

16. LAURENSI, *op. cit.*, p. 163.

la topographie : seul son versant oriental est accessible, via une pente abrupte. Les autres fronts dominant des falaises. À l'est, trois maçonneries successives, parallèles aux courbes de niveau, et partiellement conservées, font office de courtine et contraignent la circulation sur un unique chemin d'accès. L'état de conservation de ces maçonneries, édifiées en petit appareil calcaire, ne permet pas de déterminer si elles disposaient ou non d'ouvertures de tir.

En contre-bas, une maçonnerie perpendiculaire aux courbes de niveau interdit le passage du nord vers le sud. Sa section supérieure est aveugle. En partie basse, en revanche, elle est prolongée par un mur doté d'archères qui permettent de tirer du sud vers le nord. Il est possible que cette maçonnerie constitue un dispositif de flanquement destiné d'une part à contraindre l'accès au Roc et à l'agglomération par un cheminement défini, et d'autre part à battre latéralement d'éventuels assaillants.

La forteresse du Roc constitue un ensemble indissociable des défenses de *Petra Castellana*. Dans l'état actuel des connaissances, il est difficile de déterminer si les deux sites sont dotés d'enceintes indépendantes ou s'ils partagent une ligne de fortification et éventuellement un accès communs au sud-est. Quant à la porte ouest de l'agglomération, il semble que son franchissement était également nécessaire pour l'accès à la fortification seigneuriale.

Au sommet du Roc, une plate-forme a été ménagée par nivellement du calcaire. Les seuls éléments de la forteresse encore visibles sont la chapelle castrale<sup>17</sup> et une importante citerne bâtie dans une faille naturelle du rocher, épargnées par sa destruction ordonnée à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Un suivi de travaux, réalisé dans le cadre du chantier de rénovation de la chapelle, a cependant montré que de nombreux aménagements du rocher (marches, banquettes et fronts de taille) y étaient visibles. De même, suite à l'ouverture d'une tranchée autour de la chapelle, la présence de nombreuses fondations maçonnées a été constatée ; les conditions d'observation n'ont cependant pas permis d'interpréter le rôle de ces maçonneries. L'étude détaillée de ces aménagements permettrait de mieux comprendre l'organisation de la forteresse du Roc.

Plusieurs observations archéologiques et historiques permettent d'attester que les fortifications de *Petra Castellana* et du Roc ont joué un rôle défensif effectif.

Laurenzi affirme ainsi que le Roc est assiégé et pris en 1189<sup>18</sup> puis en 1262. Il assure également qu'une brèche ouverte dans la courtine nord de l'agglomération lors de cet épisode a été par la suite rebouchée. L'état actuel de la fortification limite cependant les observations directes possibles et invite à la plus grande prudence quant à l'interprétation des anomalies visibles. Les principaux épisodes militaires connus par la suite concernent plus particulièrement l'actuel bourg de Castellane. De très nombreux boulets de pierre, destinés à servir de munitions pour des armes de siège, parsèment par ailleurs

17. L'actuelle chapelle Notre-Dame-du-Roc.

18. LAURENZI, *op. cit.*, p. 108.



le site ; ils ont été observés tant en position stratigraphique qu'en surface du terrain. Bon nombre de ces boulets sont réemployés dans des terrasses et des maçonneries modernes, y compris dans certains murs de la chapelle Notre-Dame-du-Roc ou dans l'actuel bourg de Castellane. Ces boulets, plus ou moins sphériques, pèsent entre 35 et 50 kg. Il est difficile à ce stade de l'étude archéologique d'associer ces boulets à un type d'arme spécifique et plus encore de les rattacher à un épisode militaire en particulier.

Lorsque l'état du parement extérieur de l'enceinte permet de l'observer, on relève par endroit des traces de rubéfaction assez profondes de certains matériaux. C'est le cas des parements du passage de la porte occidentale de l'agglomération ou encore de certains points de la courtine septentrionale. Ces traces constituent autant d'indices d'attaques par le feu, qui auraient porté tant sur la porte que sur la courtine.

Malgré son apparence inexpugnable due à sa position topographique, il semble donc que l'ensemble fortifié constitué par *Petra Castellana* et le Roc n'ait offert qu'une résistance modérée à l'assaut. L'étude archéologique ne permet cependant pas d'affirmer que le succès des sièges contre le site a reposé sur une faiblesse des fortifications : d'autres facteurs, comme la difficulté de l'approvisionnement en eau, peuvent entrer en ligne de compte.

## LES FORTIFICATIONS DU BOURG

Le bourg de Castellane est installé au pied du Roc, dans un élargissement de la vallée du Verdon ; il en contrôle un des rares points de franchissement, avec le pont jeté sur le torrent immédiatement en aval de la clue que forme le Roc.

D'après Laurensi, l'installation du bourg remonterait aux environs de l'an mil. Le terme de *burgus* apparaît cependant pour la première fois dans un hommage de 1189. L'hypothèse d'une première enceinte urbaine, d'emprise assez réduite, a été proposée sur la base de la topographie urbaine<sup>19</sup>. Faute d'indices historiques ou archéologiques probants, elle n'est pas incluse dans la présente réflexion et l'on ne retient donc ici que deux états : une première fortification médiévale, agrandie par l'enserrement d'un faubourg, à l'ouest.

### *L'enceinte du Bourg*

La première enceinte urbaine de Castellane délimite un espace circulaire de 2,2 ha environ (fig. 6). Au sud, elle court dans la basse vallée du Verdon, protégeant peut-être ainsi la ville des crues. L'autre partie de la fortification gravit le coteau qui domine l'agglomération au nord. Elle enserre ainsi une

19. PÉCOUT, *op. cit.*, p. 329.



Fig. 5 – Vue générale de Castellane (SDA 04).



Fig. 6 – Le Roc et la tour pentagonale (SDA 04).

zone de forte pente occupée aujourd'hui par des terrasses, sans aucun bâtiment. Il est probable que cette pente n'a jamais été bâtie, et son insertion dans l'enceinte peut sembler surprenante au premier abord. Sur le plan défensif, ce tracé s'imposait cependant, puisqu'il permet d'empêcher que d'éventuels assaillants dominent la ville et l'attaquent trop aisément.

L'enceinte méridionale est aujourd'hui enserrée dans le tissu urbain et ne peut donc être observée directement, à l'exception de quelques ouvrages bien visibles. Au nord, la forte pente a figé le développement urbain, aussi l'enceinte est-elle dégagée du tissu urbain.

La courtine, longue de 540 m environ, est rythmée par une dizaine de tours flanquantes et percée de deux portes, à l'est et à l'ouest ; des poternes modernes et des ouvertures de rues ont été ménagées par la suite. Sa hauteur atteint dix mètres au nord, sans que son couronnement ne soit conservé. Cette hauteur ne peut toutefois être extrapolée à l'ensemble de la courtine : elle répond ici à la nécessité de se protéger face à la pente en amont. Il est difficile d'estimer la hauteur d'origine du reste de la courtine : les seuls indices probants sont la hauteur des tours et des portes, probablement plus hautes que cette courtine. À l'est, on perçoit ponctuellement un ressaut dans la maçonnerie qui matérialise le chemin de ronde ; dans ce secteur, cependant, la forte pente a forcément entraîné des aménagements spécifiques de ce chemin de ronde, sans doute des escaliers, mais ces derniers ne sont pas conservés. Lorsqu'elle est accessible, la courtine semble homogène dans sa construction. Seul un tronçon de mur d'une vingtaine de mètres, au nord-est, a été rebâti ; rien ne permet d'établir si cela fait suite à un effondrement naturel ou à une brèche.

Sur le front nord-ouest, aucune trace de tour ou d'arrachement de tour n'est conservée ; la courtine est ainsi dégarnie sur près de 100 m de longueur, mais elle est ici perchée sur une surélévation du rocher, qui la renforce naturellement. Les tours sont de plan quadrangulaire à l'origine, à l'exception de deux d'entre elles, installées aux angles nord-est et sud-est du dispositif, qui adoptent un plan pentagonal. Sur les fronts est et nord de la fortification, elles sont toutes lisibles ; au sud-ouest, deux tours intégrées au bâti urbain sont perceptibles dans le parcellaire ; des ouvertures qui permettent de les identifier sont en outre conservées dans leurs élévations. L'équidistance des tours varie, en fonction de la topographie, de 18 à 30 m. Toutes les tours sont, à l'origine, ouvertes à la gorge, suivant un modèle fréquent en Haute-Provence (Sisteron, Riez, Manosque, Quinson, etc.). Des ressauts intermédiaires permettaient l'installation de planchers pour les étages, et un arc surmontait la gorge pour porter le couvrement de la tour. La plupart des tours ont été fermées par la suite et souvent reconverties en pigeonnier ou en habitation. Au nord, deux tours ont été en partie détruites et leur élévation rétablie sur un plan semi-circulaire. Cette transformation répond sans doute au développement de l'artillerie, face à laquelle les angles des tours constituaient autant de faiblesses.

Deux des tours, aux angles nord-est et sud-est de l'enceinte, sont construites sur un plan pentagonal : quatre faces sont projetées à l'extérieur de

l'enceinte, la gorge constitue la cinquième. Cette morphologie peu habituelle répond à différents impératifs liés à la topographie : elle permet de battre les courtines depuis un flanc net des tours ; cependant, ces dernières présentent plus d'angles morts. Ces deux tours sont les mieux conservées de la fortification. Comme l'ensemble de la fortification, elles sont maçonnées en petit appareil de moellon ; leur construction semble homogène, avec des phases de chantier visibles. Les chaînes d'angle sont édifiées en grand appareil à fort bossage. Leur couronnement est soutenu par des mâchicoulis saillants sur consoles à trois ressauts, placées à l'oblique dans les angles. La hauteur conservée de ces tours est de 17 m au sud-est et 20 m au nord-est. Cette dernière, dénommée « Tour Pentagonale », est aujourd'hui un élément emblématique de la ville de Castellane et de sa fortification (fig. 6)<sup>20</sup>. L'ensemble de l'enceinte, courtine et tours, est percé d'ouvertures de tir ; leur hauteur constitue l'un des rares indices qui permettent d'estimer la hauteur de circulation dans l'enceinte lors de son édification. Il s'agit de meurtrières à forte embrasure interne, dont les dimensions moyennes sont de 1,20 m de hauteur et 0,63 m de largeur. À l'ouest, le linteau de certaines ouvertures est porté par deux coussinets. Lorsque leur état permet de l'établir, ces ouvertures sont destinées à un tir horizontal. Aucune ouverture de tir destinée à l'usage des armes à poudre n'a été identifiée dans les parties anciennes de la courtine, mais certaines ont été aménagées plus tardivement.

Les deux portes qui percent l'enceinte sont diamétralement opposées, mais n'ouvrent pas sur la même voie. La porte est, dite de l'Annonciade puis des Pétaudières, est à l'origine une porte dont le passage est ménagé entre deux tours flanquantes quadrangulaires<sup>21</sup>. Elle est fermée par deux vantaux et probablement dotée d'un flanquement vertical aujourd'hui disparu. Son arc en tiers-point est surmonté d'un blason malheureusement bûché. Dans un second temps, un massif est édifié en avant de la porte, dans l'espace disponible entre les deux tours. Percé de deux larges feuillures destinées à accueillir des flèches, il abritait sans doute la machinerie d'un pont-levis jeté au-dessus d'un ruisseau ou d'un fossé qui longeait le flanc oriental de la fortification. La porte occidentale – dite « Tour de l'horloge » correspond à un type différent : il s'agit en effet d'une tour-porte dont le passage était fermé par une herse et deux vantaux dont les scellements des charnières et les crapaudines sont visibles<sup>22</sup>. Cette tour est, à l'origine, ouverte à la gorge, mais elle a fait l'objet de nombreuses modifications par la suite, lors de son intégration au bâtiment appelé maison municipale. Elle est aujourd'hui surmontée d'un campanile, témoin de ce dernier état. Sa relation à la courtine est difficile à percevoir car elle est intégrée au bâti et ses flancs ont subi d'importantes transformations. Il pour-

20. Classée Monument historique le 12 août 1921.

21. Elles étaient probablement ouvertes à la gorge, mais leur insertion dans le bâti actuel ne permet pas de s'en assurer sans une étude approfondie.

22. Cette tour a fait l'objet d'observations archéologiques réalisées en 2014 (M. VIVAS, *op. cit.*)

rait s'agir d'une tour dans-œuvre, mais le type en serait alors très inhabituel<sup>23</sup> ; qui plus est, une archère percée sur son flanc sud battrait le chemin de ronde. Il se peut donc qu'il s'agisse d'une tour-porte flanquante, à moins qu'elle ne réponde à une position mixte (flanquante au sud, au nu de la courtine au nord), très inhabituelle mais qui répondait aux contraintes de la topographie. Cette porte est, en outre, couronnée par des mâchicoulis sur consoles, qui n'ont pas d'équivalent sur la porte orientale. Il semble que, lors de la construction de la maison municipale, les consoles de la face nord ont été déplacés et réutilisés en ornement à l'ouest du bâti•

### *Le faubourg Saint-Michel*

Le Bourg de Castellane est entouré de deux faubourgs, Saint-Martin à l'est et Saint-Michel à l'ouest. Ce dernier englobe la route qui relie la ville à Digne et prend place au-devant de l'enceinte de 1359. Son essor est probablement contemporain de l'achèvement de la fortification du Bourg, dans lequel l'espace est rapidement insuffisant pour la population. Les Augustins, installés à Castellane sans doute depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, s'établissent dans ce faubourg dans une demeure plus vaste qui serait « l'ancien château des barons de Castellane »<sup>24</sup>. Le cloître ainsi qu'une portion de l'église sont encore visibles. Les guerres de Religion entraînent la fortification du faubourg ; en particulier, en 1569, Antoine de Mauvans accompagné de 300 hommes attaque le bourg de Castellane<sup>25</sup>. Ne pouvant pénétrer dans l'enceinte, ils ravagent le faubourg et incendient le couvent des Augustins. Treize ans plus tard, un accord est passé entre la ville et les religieux qui demandent de l'aide afin de reconstruire leur couvent en échange de l'exonération de taxes<sup>26</sup>. Le faubourg pourrait avoir été fortifié entre les épisodes de 1574 et de 1586, puis sa fortification entretenue jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme semble l'indiquer un devis de 1785. Ce dernier porte sur le comblement partiel des fossés, dans lesquels la stagnation d'eau génère des problèmes sanitaires<sup>27</sup>. Dans son état actuel, la fortification du faubourg Saint-Michel est difficile à caractériser. Les portes ont été détruites et les tours de flanquements ont été malmenées par des modifications successives ou ont tout simplement disparues. Son tracé a cependant pu être identifié par une analyse cartographique et une première approche du bâti. Elle englobe une surface de 0,9 ha et s'articule au plus près et parfois à l'intérieur des habitations présentes. La courtine septentrionale de la fortification vient s'appuyer contre la maison de ville, au nord de la porte occidentale du bourg. Elle continue de manière rectiligne, masquée par des

23. Jean MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale, de la défense à la résidence*, Paris, 1990, p. 308.

24. LAURENSI, *op. cit.*, p. 187.

25. LAURENSI, *op. cit.*, p. 273.

26. LAURENSI, *op. cit.*, p. 197.

27. AD AHP, E DEP 039/061. Propriétés de la communauté et travaux, 1520 à 1786.



immeubles récents, pour rejoindre une tour de flanquement en éperon dont seul le plan est visible, puis se prolonge à l'ouest pour rejoindre une tour d'angle circulaire qui marque la limite occidentale de la fortification et de l'habitat actuel du faubourg. Si la porte Saint-Michel a disparu du fait des élargissements de la route, l'enceinte semble intégrer plus au sud l'enclos du couvent des Augustins. Une seconde tour circulaire, incluse dans l'angle sud-ouest du cloître du couvent des Augustins, nous indique la suite du cheminement de cette portion de courtine. La dernière portion de l'enceinte entame son tracé en reprenant le mur méridional du cloître pour ensuite se diriger au sud-est vers la seconde porte du faubourg, la porte Basse. Cette porte est le dernier élément de fortification construit spécialement pour la défense du faubourg et fait la liaison avec l'enceinte du bourg par le biais d'une faible portion de courtine. Elle est lisible sur le cadastre napoléonien mais a été détruite par la suite.

Les vestiges de l'enceinte du faubourg sont épars et ont subi de nombreuses transformations qui rendent leur analyse difficile, comme l'illustre l'analyse des tours du front septentrional. La tour de flanquement nord ne subsiste que par son plan, en éperon, intégré à un hall d'immeuble ; les enduits en place empêchent l'accès aux élévations et la faible épaisseur du mur (0,60 m) montre que ce dernier est sans doute très aminci par rapport à son état originel. La seconde tour de ce front est la plus imposante de l'enceinte du faubourg. Circulaire, son diamètre est de 9 m pour cinq niveaux d'élévation conservés. Aujourd'hui occupée par des appartements et les vestiges d'un pigeonnier, elle est la seule tour qui présente des portions de parement extérieur lisibles. La tour semble avoir été construite sur une base circulaire d'environ 1,60 m de hauteur, qui soutient le reste de l'élévation d'un diamètre plus étroit. Les niveaux supérieurs sont construits en moellons de moyen module non assisés et noyés dans du mortier. La tour présente plusieurs fentes de tir, d'une soixantaine de centimètre de hauteur pour 5 de large, qui assurent le flanquement des courtines occidentale et septentrionale de l'enceinte.

La tour circulaire située à l'angle sud-ouest du couvent des Augustins est aujourd'hui occupée par les réserves des salles de classe du collège du Verdon. D'un diamètre de 6,5 m et dont les parements intérieur et extérieur ont été recouverts par un enduit épais, la tour présente une embrasure de tir rectangulaire. Haute de 0,53 m et large de 0,52 m, elle flanque le mur ouest du cloître, ce qui prouve leur remploi comme courtines lors de la construction de la fortification. La courtine sud du faubourg possède très peu de vestiges, seul un mur visible sur une quinzaine de mètres, haut de 1,8 m et large de 0,90 m semble correspondre à son cheminement. Peu d'éléments des portes subsistent. La porte Basse, protégée par deux tours, est bâtie sur l'ancien tracé du fossé de l'enceinte du XIV<sup>e</sup> siècle du bourg, comblé pour créer la rue Basse reliant le faubourg et le bourg. Seule la tour est de la porte subsiste dans une maison ; de plan rectangulaire, elle ne présente aucune embrasure de tir visible et est très remaniée. La tour ouest est uniquement visible sur le cadastre napoléonien, son plan en éperon correspond au plan de la tour de flanquement de



la courtine nord de l'enceinte. En l'absence de fouille, rien ne permet d'établir si les fondations de cette porte sont conservées sous le revêtement de la route actuelle.

## CONCLUSION

L'étude historique et archéologique du territoire de Castellane a été entreprise récemment, et nombre d'interrogations demeurent ouvertes.

La plus importante est celle de la chronologie et des modalités des déplacements de l'habitat et de sa fortification. La localisation exacte de l'agglomération antique est seulement supposée et l'on ignore où se trouve l'habitat des premiers siècles du Moyen Âge, dont aucune trace n'est perçue à l'heure actuelle à *Petra Castellana*. Lorsque l'agglomération de hauteur est construite, rien n'indique si elle concentre tout ou partie de la population, ni si elle est fortifiée dès l'origine, l'enceinte visible aujourd'hui étant sensiblement postérieure aux premières traces de l'habitat. Quant à l'installation de la population dans le Bourg, elle survient progressivement, mais il semble que dès le premier tiers du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, la population se trouve concentrée dans cette dernière agglomération non fortifiée alors que l'enceinte haute est peu densément occupée, voire en cours d'abandon. Faute de données, il ne semble pas pertinent de s'attarder ici sur les causes de ce déplacement ; à titre d'hypothèse, on considérera qu'il s'inscrit dans un schéma classique de « déperchement », attesté par ailleurs et souvent justifié par des motifs socio-économiques. Plus largement, c'est la question de la multipolarité de l'habitat qui reste à résoudre ici, en affinant la localisation et la datation des divers points de peuplement du territoire.

Au sein du site de *Petra Castellana*, la datation de l'enceinte et la localisation de son tracé au sud du site feront partie des points de problématique à aborder lors des prochaines campagnes de fouilles, tout comme l'existence d'une éventuelle fortification antérieure.

L'étude du système défensif de Castellane s'est concentrée sur les deux agglomérations et, secondairement, sur la forteresse du Roc. Pour autant, ce système est plus complexe et intègre un ensemble de fortifications d'importance variable qui bornent le cœur du domaine des seigneurs de Castellane. Une analyse poussée de ce réseau permettrait de mieux en comprendre les deux fonctions, indissociables, de mise en défense de Castellane et de maîtrise du territoire. L'étude devra aussi permettre de mieux placer ces fortifications dans le contexte de la haute Provence afin de déterminer des similitudes formelles et techniques, sur la base desquelles il sera possible d'établir une véritable typo-chronologie des nombreux ouvrages défensifs conservés dans la région.

**RÉSUMÉ**

La commune de Castellane est dotée d'un ensemble complexe de fortifications : une forteresse castrale, *le Roc* ; une agglomération désertée entourée d'une enceinte partiellement conservée, *Petra Castellana*, et la ville actuelle. L'étude de ces trois sites a été initiée en 2015-2016 à travers une étude universitaire et plusieurs fouilles, en cours. Les premiers résultats obtenus renouvellent dès à présent les connaissances, mais aussi les questionnements, sur la chronologie de l'habitat et des fortifications : l'enceinte de *Petra Castellana* ne semble pas antérieure au <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle, et l'habitat du haut Moyen Âge n'est pas localisé. L'agglomération semble par ailleurs dédoublée pendant au moins un siècle et demi. Quant à la fortification du bourg, elle est étendue à l'époque moderne par la création de l'enceinte d'un de ses faubourgs.

**ABSTRACT**

Castellane area is rich of a complex system of fortifications: a feudal fortress called the *Roc*; a deserted town surrounded by a partially preserved enclosure, *Petra Castellana*; and the present town. The study of these three sites began in 2015-2016 with an academic study and several excavations, still ongoing. The first results renew the knowledge and the questionings on the dating of habitat and fortifications: the enclosure of *Petra Castellana* doesn't seem to be prior to 12<sup>th</sup> century and the High Middle Ages habitat is not located. Besides, the town seems to be split during one century and a half at least. The fortification is also extended during the Modern Era with a new enclosure surrounding one of the suburbs.

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                                                                                                       |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| EXCOFFON Pierre, FAUCHERRE Nicolas, GARCIA Hélène, Les enceintes médiévales et modernes en provençe. XI <sup>e</sup> colloque historique de Fréjus .....                                              | 3   |
| COULET Noël, Introduction .....                                                                                                                                                                       | 5   |
| HEIJMANS Marc, Les enceintes médiévales en Provence. L'héritage de l'Antiquité .....                                                                                                                  | 17  |
| BUCCIO Vincent, DEDONDER Yann, DUPUIS Mathias, FOURCHET Niels, VIVAS Mathieu, Castellane. Premiers éléments de réflexion sur l'évolution et la transformation des enceintes urbaines médiévales ..... | 37  |
| VARANO Mariacristina, Formation de l'espace urbain médiéval de Forcalquier .....                                                                                                                      | 57  |
| MOLINER Manuel, Un tronçon de rempart de la fin du XII <sup>e</sup> s.-début du XIII <sup>e</sup> s. sous l'ilot Puget III à Marseille .....                                                          | 79  |
| CLAUDE Sandrine, en collaboration avec AUBURTIN Claire, La mise en défense du faubourg Bellegarde d'Aix-en-Provence : une extension de l'enceinte urbaine de la fin du XIV <sup>e</sup> siècle .....  | 101 |
| GARCIA Hélène, avec la collaboration de OSENDA Fabienne, Découverte d'une courtine de l'enceinte médiévale de Fréjus, place Paul-Albert-Février .....                                                 | 119 |
| GUILLOTEAU Éric, Les enceintes urbaines en Provence orientale dans les écrits et les représentations iconographiques des ingénieurs français et italiens .....                                        | 133 |
| MARINO Hélène, RIGAUD Philippe, Le mur, l'ingénieur, le plan : l'enceinte de Martigues au XVI <sup>e</sup> siècle et la confirmation archéologique du plan des Archives d'État de Turin .....         | 157 |
| EXCOFFON Pierre, GARCIA Hélène, Le quartier Saint-Joseph à Fréjus à travers les archives et l'archéologie : du faubourg au quartier fortifié .....                                                    | 177 |

|                                                                                                                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| THERNOT Robert, Antibes, les défenses d'une ville cotière du Moyen Âge à l'Époque moderne (données historiques et archéologiques) : un état des connaissances ..... | 191 |
| MESSINEO Christophe, Les enceintes fortifiées de Saint-Paul-de-Vence, verrous de la Provence orientale.....                                                         | 209 |
| OLLIVIER David, La première enceinte urbaine de la ville d'Hyères. Exemple d'un suivi archéologique dans le cadre d'un programme de restauration .....              | 229 |
| SAUZE Élisabeth, Le village fortifié en Provence. Réflexions sur un phénomène encore mal connu .....                                                                | 239 |
| FAUCHERRE Nicolas, Conclusions. Impressions d'enceintes .....                                                                                                       | 253 |
| EXCOFFON Pierre, GARCIA Hélène, Inventaire des agglomérations fortifiées de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur .....                                              | 261 |
| Collaborateurs de ce numéro.....                                                                                                                                    | 263 |
| Table des matières .....                                                                                                                                            | 265 |
| Présentation des manuscrits.....                                                                                                                                    | 267 |

# PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Toute proposition d'article sera examinée par le comité de lecture qui recourra systématiquement à l'examen par des pairs (double lecture, rapports anonymes). Toute communication orale lors des Congrès de la Fédération historique de Provence ne vaudra pas forcément publication dans les Actes et sa version écrite sera soumise au même régime que les articles.

Proposer un article à *Provence historique* nécessite accord pour sa diffusion sous forme numérique lors de la mise en ligne du numéro correspondant sur le présent portail. Utiliser le formulaire approprié téléchargeable sur notre site (<https://www.lafhp.fr/>) et nous le renvoyer.

Il est demandé aux auteurs de ne publier leur article en ligne (page personnelle, site universitaire ou associatif, etc.) qu'à compter de deux ans révolus après sa parution dans la revue. Chaque auteur devra fournir en sus de son texte, en vue de la future mise en ligne de son article et de son indexation :

un résumé de 400 caractères en français et dans une autre langue.

une liste de 8 mots-clés en français et dans une autre langue.

une liste des noms propres (personnes et lieux) essentiels.

## 1) Texte

Fournir le texte sous la forme d'un fichier électronique (.doc ou .docx).

15 à 20 pages à raison de 3200 signes par page, notes comprises.

L'adresser à : [provenchehistorique@laposte.net](mailto:provenchehistorique@laposte.net)

Ne mettre aucun nom propre en capitales dans le texte. Se conformer pour l'usage (parcimonieux) des majuscules aux règles énoncées par Grévisse, *Le bon usage*, § 170, ou par le code typo. Seules les citations en latin ou en langue étrangère seront en italiques.

Placer la ponctuation après les appels de note.

Toutes les majuscules sont accentuées : À, Ê, etc.

Guillemets français « ».

Un point suit immédiatement le numéro de la note en bas de page : <sup>19</sup>. Texte de la note...

Écrire XIV<sup>e</sup> siècle (exposant) et non XIVE, XIV<sup>ème</sup> ou XIVè.

Le nom de l'auteur (prénom NOM) doit figurer à la fin de l'article, justifié à droite et non en tête de l'article. Le prénom est en toutes lettres.

N'utilisez en aucun cas de feuille de style spécifique ni de numérotation automatique pour rédiger votre article. Pas de tabulation non plus.

Les articles peuvent être rédigés en français, italien, anglais.

## *Police de caractères*

Utiliser la police de caractère Times New Roman, adopter une taille de caractères 12 pour le corps du texte et une taille de caractères 10 pour les notes de bas de pages.

## *Paragraphes et titres*

Les titres de parties et sous-parties seront rédigés en bas de casse (et non en capitales). La numérotation des parties et sous-parties est nécessaire pour faciliter le travail des relecteurs.

Ne pas dépasser trois niveaux de titres.



## 2) Références

**Sources** : Abréger AD pour Archives départementales suivi du nom du département (éventuellement sous forme d'abréviation, jamais de chiffre : AD BDR et non AD 13). – Abréger AM pour Archives municipales suivi du nom de la commune, AN pour Archives nationales, BNF pour Bibliothèque nationale de France, ASV pour Archivio segreto vaticano.

- **Ouvrages** : prénom en toutes lettres (minuscules) et Nom (PETITES CAPITALES et non pas CAPITALES) de l'auteur (dans cet ordre) titre de l'ouvrage en italiques, lieu et date d'édition (jamais le nom de l'éditeur commercial), titre de la collection s'il y a lieu, pages citées ou pages extrêmes. Utiliser l'abréviation p. et non pp.

Dans le cas d'ouvrage collectifs : prénom en toutes lettres (minuscules) et Nom (PETITES CAPITALES et non pas CAPITALES) de l'éditeur scientifique, s'il figure, suivi de la mention (dir.)

- **Articles** : prénom en toutes lettres (minuscules) et nom (capitales) de l'auteur (dans cet ordre), titre de l'article, en caractères normaux, entre guillemets suivi de la préposition dans (et non in) et du titre de la revue ou de l'ouvrage collectif (voir ci-dessus) et du titre de la revue en italiques, année de parution et pages extrêmes ou pages citées.

- **Références répétées** : reprendre les premiers mots du titre de l'ouvrage ou de l'article suivi de *op. cit.* ou *art. cit.*

En aucun cas les références ne devront être données sous forme de références abrégées renvoyant à une bibliographie à reproduire en fin d'article.

## 3) Illustrations

Fournir des clichés numériques libres de droit, format .tif, .pdf ou .png et 300 dpi minimum, noir et blanc ou couleur, avec une légende à part en fichier texte, non inscrite sur l'image et comportant l'identification et la source précise du document. Les graphiques ou tables doivent être exclusivement en noir et blanc ou niveau de gris, en format Excel ou équivalent, avec légende à part également. Maximum du format image : 115 x 185 mm en résolution 300 dpi (import à 100%). Aucune figure ne doit être encadrée par les auteurs (aucun filet noir ou de couleur marquant la bordure).

Les appels de figures (images, cartes, plans, tables) dans le texte se font selon la norme unique : (fig. 00). Les titres des figures commencent par : Fig. 00 – Titre complet. Ce titre est identique à celui de la liste des figures. Une liste des figures avec leurs titre, origine, auteur, crédits doit être jointe à l'article.